

# COMITE REGIONAL de NATATION du LANGUEDOC-ROUSSILLON

Maison Régionale des Sports - Parc Club du Millénaire, Bât 31

1025 avenue Henri Becquerel - 34000 MONTPELLIER

☎ : 04.67.82.16.67 et 68 - 📠 : 04.67.82.16.86 - E mail : [FFN.LANG-ROUSS@wanadoo.fr](mailto:FFN.LANG-ROUSS@wanadoo.fr)

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE SAMEDI 17 NOVEMBRE 2007 à NIMES

### Membres du Comité Directeur présents :

Mesdames Nathalie MIALANES - Ludivine CRUBELLIER - Anne-Marie AGEL - Anne SARRUS

Messieurs Jean-Marie APPENZELLER - Roger AZAM - Christian BAUER - Jean-Paul BRUNETON - Marc CRUBELLIER - Yves JARROUSSE - Richard LAGRAVE - Christian RICOME - Gérard NURIT - Roland PFISZTER - Jacky VAYEUR - Gérard VERNEREY

### Membres excusés :

Mesdames Karine LAFONT - Valérie LAUNE

Messieurs Mohamed MELLOUK - Rober GIL (astreinte) - José GINE

### Personnalité présente :

Monsieur le Directeur Régional de la Jeunesse et des Sports,

### Personnalités excusées :

Monsieur le Président du Conseil Régional.

Monsieur le Président de la FFN

### Assistent aux travaux de l'Assemblée Générale :

Monsieur Dominique TRAIN - Président du Comité du Gard

Messieurs Thierry JAMET (CTS Coordonnateur), Joseph BRITTO (CTS Water Polo), Richard MARTINEZ (CTN Pôle France à Font Romeu)

### • Appel nominal des clubs.

#### Etaient présent :

CLUBS	VOIX		
CN CASTELNAUDARIEN	4	ASSOC SPORTIVE SALINDRES	4
CLUB NAUTIQUE MONTREAL	2	NAUTIC CLUB NIMOIS	17
CERCLE DES NAGEURS LIMOUXINS	7	SP OLYM BAGNOLS MARCOULE	2
CERCLE NAGEURS QUILLAN	3	CERCLE NAUT.CEVENNES ALES	8
AQUA CLUB TREBEEN	3	ASSO.NAUTIQUE ST GILLES	8
DAUPHINS FOOTBALL C.SETE	5	BEAUCAIRE AQUATIC CLUB	3
MONTPELLIER AGGLO.NATATION U.C	7	PERPIGNAN ROUSSILLON O.N	4
ASPTT MONTPELLIER	6	CN.DE FONT-ROMEUE/CERDAGNE	3
DOCKERS CLUB SETOIS	4		
CERCLE NAGEURS BITERROIS	9		
MONTPELLIER PAILLADE NAT	5		
DAUPHINS DE CLERMONT	3		

#### Etaient excusés :

CERCLE AQUATIQUE PISCINOIS	Pouvoir à Roland Pfister
CERCLE DES NAGEURS DE LUNEL	Pouvoir à Roland Pfister
CANET 66 NATATION	Pouvoir à Jacky Vayeur
EVEIL MENDOIS NATATION	Excusé

## **Etaient absents :**

CLUB NAUTIQUE CARCASSONNE	MONTPELLIER PLONGEE ENFANTS
CERCLE DES NAGEURS NARBONNAIS	AS LA VAGUE LODEVOISE
A NARBONNAISE OMNISPORT	FRONTIGNAN NEPTUNE OLYMPIQUE
CORBIERES MINERVOIS NATATION	A S C BEZIERS NATATION
NOUVELLE VAGUE PORT LA NOUVELLE	BEDARIEUX NAUTIC CLUB
LAUDUN L'ARDOISE AQUATIQUE CLUB	A A S S SECTION NATATION AGDE
AQUATIQUE CLUB DE LA GARDONNENQUE	MONTPELLIER NATATION SYNCHRO.
NC VIGANAIS	MONTPELLIER WATER POLO
DAUPHINS LA GRAND COMBE	ODYSSEUM NATATION
A C V VAUVERT	COLL. INT DES NAGEURS ASSOCIES
ASSOC SPORT VILLENEUVE	CERCLE NAGEURS SAUV. ST ESTEVE
EVEIL MENDOIS NATATION	CERCLE NAGEURS ST CYPRIEN
CERCLE NAGEURS D'ATLANTIE	PERPIGNAN NATATION
LANGOGNE NATATION ET SAUVETAGE	AQUA SPORT ST CYPRIEN
	CERCLE NAGEURS CERETANS

Total des voix représentées 107 sur 213 voix pour 20 clubs représentés sur 53

Le quorum étant atteint 107 voix sur 213, l'Assemblée Générale Extraordinaire peut délibérer et aborder l'ordre du jour établi et voté en Comité Directeur le 20/10/07

### **Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire 2007 par le Président.**

## **ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE.**

La Modification des statuts est imposée par la loi sur le sport.

Cette Modification des statuts du Comité Régional de Natation Languedoc-Roussillon, est conforme aux dispositions adoptées à l'unanimité par les membres de l'A.G. de la F.FN réunis à Marseille les 14 et 15 avril 2007. Elle a pour principale modification :

1.- « L'application dès les AG régionales de 2008 de la parité, qui devra être respectée dans la composition des Comités Directeurs. »

Le Comité Régional est administré par un Comité Directeur de 24 membres (5), un médecin licencié et une représentation féminine selon les dispositions prévues à l'article 8 des Statuts fédéraux :

La représentation des femmes au Comité Directeur est assurée, pour cette catégorie, par l'obligation de lui attribuer au moins un siège si le nombre de licenciées est inférieur à 10 p. 100 du nombre total de personnes licenciées à la Fédération et un siège supplémentaire par tranche de 10 p. 100 au-delà de la première.

Pour l'Assemblée Générale 2008, la représentation des femmes est garantie au sein des instances dirigeantes en leur attribuant un nombre de sièges en proportion du nombre de licenciées éligibles.

et 8 du Règlement Intérieur fédéral :

La composition et les conditions générales d'élection et de fonctionnement du Comité Directeur sont celles fixées par le titre III des Statuts.

Les postes susceptibles d'être attribués à ces derniers titres et qui ne pourraient l'être, resteront vacants jusqu'à la plus prochaine élection au Comité Directeur.

2.- La Nouvelle adresse de notre siège

Comité Régional de Natation Languedoc-Roussillon  
Maison Régionale des Sports - Parc Club du Millénaire, Bât 31  
1025 avenue Henri Becquerel  
34000 MONTPELLIER

Résultats du Vote : 0 Contre, 1 Abstention, Pour 106

**Les Statuts sont adoptés**

**Fermeture de l'Assemblée Générale Extraordinaire.**

Le Trésorier

Le Président